CENTRE DE RECHERCHE ET DE RESTAURATION DES MUSÉES DE FRANCE

Fiches réflexes pour guider le marquage des collections
► Fiche n°4

MARQUAGE DES COLLECTIONS | FICHE ACTION

Il existe **différents types de marquage** : celui d'**identification** qui rend visible le numéro d'inventaire, celui de **gestion** qui recourt aux technologies récentes pour favoriser la traçabilité des collections ou encore le marquage **sécuritaire** qui doit faciliter la recherche et la restitution d'un bien culturel en cas de vol.
Le présent document aborde uniquement le marquage d'**identification**.

Conservation préventive

Rappel réglementaire

Arrêté du 25/05/2004 (code du patrimoine, Loi n°2002-5 du 04/01/2002), titre I, article 3 : « Le numéro d'inventaire est reporté sur le bien ou l'ensemble de biens. Il en constitue le marquage. Le marquage est réalisé dans le respect de l'intégrité des biens et dans les conditions requises pour leur bonne conservation. Lorsque la consistance ou la taille d'un bien l'exige, le numéro d'inventaire est porté sur une étiquette ou sur le conditionnement du bien et une photographie du bien faisant apparaître le numéro d'inventaire est conservée par le musée. »

Précautions de lecture

- Ce document ne se substitue pas à une formation qui est indispensable pour conduire ou participer à des campagnes de marquage.
- Ces fiches réflexes s'adressent aux personnes sensibilisées et formées par des professionnels de la conservation-restauration aguerris à la pratique du marquage.
- Ce document ne vise pas l'exhaustivité, il s'inscrit dans une démarche d'aide-mémoire.

Thèmes

- Fiche réflexe 1 - Critères pour un marquage d'identification adapté
- Fiche réflexe 2 - Schéma pour l'organisation du poste de marquage
- Fiche réflexe 3 - Arbre décisionnel pour un marquage direct ou indirect
- **Fiche réflexe 4 - Localisation du marquage direct**
- Fiche réflexe 5 - Nature, réalisation et pose du vernis de marquage
- Fiche réflexe 6 - Mise en œuvre de l'inscription
- Fiche réflexe 7 - Marquage indirect

Remerciements aux relecteurs extérieurs au C2RMF
Ce document a été relu, commenté et corrigé par des professionnels de la conservation-restauration. Nous remercions pour leur précieuse participation :
- **ALEMBIK Camille**, restauratrice du patrimoine spécialisée pour les matériaux organiques et consultante en conservation préventive, CA2CP
- **CATILLON Rémi**, restaurateur du patrimoine spécialisé pour le mobilier, Musée des arts et métiers
- **LEBOUCHER Sandra**, restauratrice du patrimoine spécialisée pour les naturalia, Muséum d'Histoire Naturelle de Rouen

Le marquage direct des collections n'est pas une intervention anodine. **Mal exécutée**, elle peut **dégrader** l'objet et se révéler **irréversible**. Elle doit être **raisonnée** et effectuée par des **personnes formées** à sa pratique.

Rédacteur, schémas et crédit photographique :
Jocelyn Périllat-Mercerot
Contributeur : Véronique Illes
Relecteur : Juliette Rémy
C2RMF, 2023

Fiche n°4 - Localisation du marquage direct (1/4)

Le nombre de zones à marquer et la nature de l'objet conditionnent l'emplacement du marquage, devant s'effectuer à l'encre de Chine ou au feutre permanent adapté sur une couche de vernis, sauf pour : les textiles, les documents graphiques, les livres, les tirages photographiques ou les collections à poils ou à plumes sans socle).

Combien de marquages directs doivent être effectués ?

- ❑ Marquage multiple :
  - Objet de grandes dimensions (volume supérieur à 1 m^3)
  - Objet complexe composé de plusieurs parties amovibles
- ❑ Marquage unique :
  - Objet complexe pour lequel le démontage de chaque partie amovible s'avère préjudiciable pour son intégrité et/ou pour lequel le remontage est trop complexe
  - Autres situations

Comment choisir la zone à marquer directement ?

Doivent être privilégiés :

- ❑ Au premier élément rigide face à l'opérateur : pour être rapidement accessible en cas de contrôle
- ❑ Au revers (si le revers est accessible sans danger de manipulation pour l'objet – à éviter pour les pastels ou les boîtes d'entomologie) : pour ne pas gêner l'esthétique de l'objet
- ❑ En bas, à dextre : pour être discret et ne pas attirer le regard (le sens de lecture s'effectuant de haut en bas, de gauche vers la droite, cette zone serait la dernière perceptible) En cas de deuxième marquage, réaliser celui-ci en bas à senestre
- ❑ Localisation fixe pour chaque typologie et convenue : pour réduire les manipulations, préserver l'esthétisme et le détecter rapidement suite à un vol
- ❑ Sur le matériau le moins sensible pour les objets composites

Dextre désigne la droite « anatomique », en se plaçant dans le sens de l'objet (et face à l'observateur)

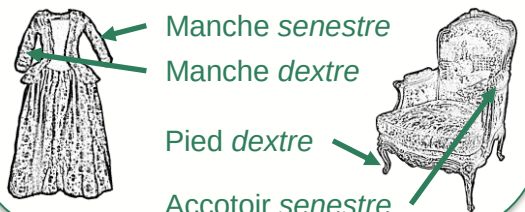

Doivent être évités :

- ▲ Dessous d'objets, autant que possible pour les petits objets (sauf s'il s'agit de la seule partie sans décor ou sans peinture), surtout pour les objets lourds ou volumineux : pour s'économiser la manipulation d'objets difficilement mobiles afin d'accéder au numéro, pour empêcher le frottement susceptible d'abîmer ou de faire disparaître le numéro
- ▲ Zones avec anciennes marques (fabrication, étiquette)
- ▲ Zones de préhension : pour limiter le risque d'effacement
- ▲ Parties vernies ou patinées : pour ne pas altérer la couche protectrice
- ▲ Parties altérées (corrodées, pulvérulentes / poudreuses) : pour éviter de les fragiliser davantage
- ▲ Parties restaurées : pour ne pas solubiliser le collage par l'apport du solvant de marquage (marquer éventuellement les comblements)
- ▲ Intérieur des parties amovibles en cas de difficulté d'ouverture (porte de meuble, tiroir) : pour s'affranchir d'une manipulation supplémentaire pour accéder au numéro

Fiche n°4 - Localisation du marquage direct (2/4)

Spécificités typologiques – collections organiques

Bois, meuble

Sur vernis + encre / feutre

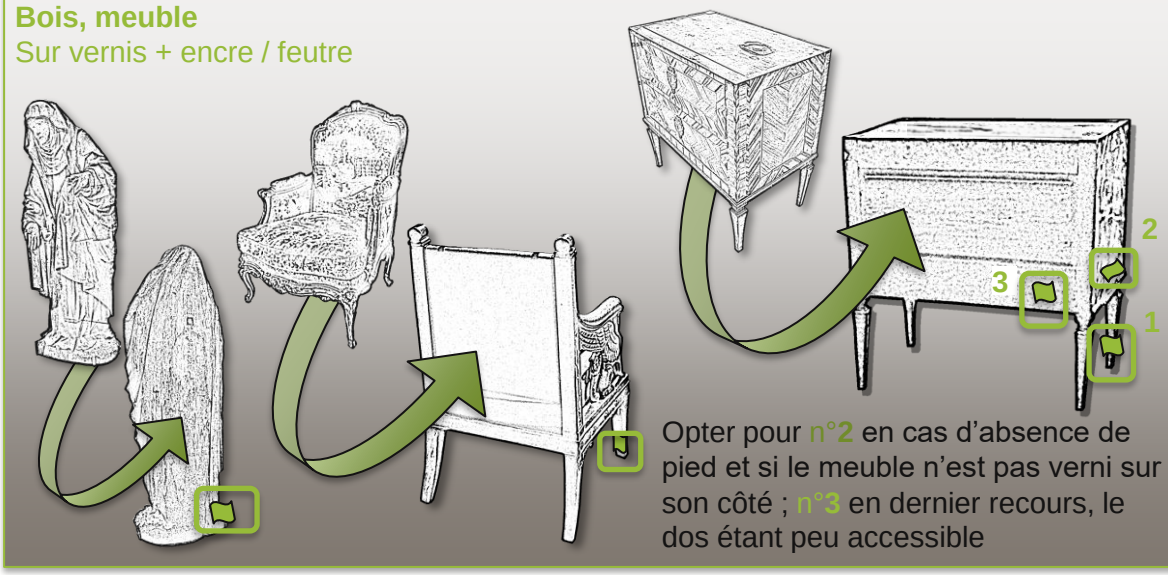

Opter pour n°2 en cas d'absence de pied et si le meuble n'est pas verni sur son côté ; n°3 en dernier recours, le dos étant peu accessible

Vannerie

Sur vernis + encre / feutre

- Si la surface est écorcée, lisse et non fissurée ; sinon marquage indirect ou direct par un restaurateur *
- Privilégier n°1 pour la discrétion ; sinon n°2

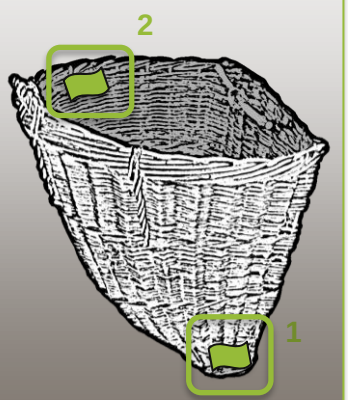

Os, ivoire

Sur vernis + encre / feutre

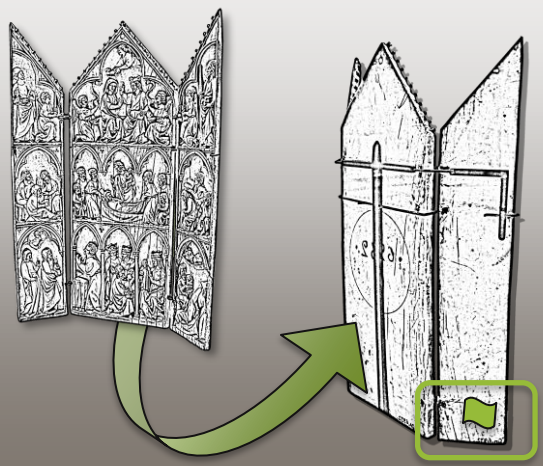

Peinture

Sur vernis + encre / feutre

- Sur le châssis, le panneau de bois ou le dos protecteur : n°1
- Avec cadre historique : n°1 et n°2 (en ajoutant « C » pour « Cadre » ou « .2 »)
- Ne pas superposer sur une inscription ou à une étiquette existante

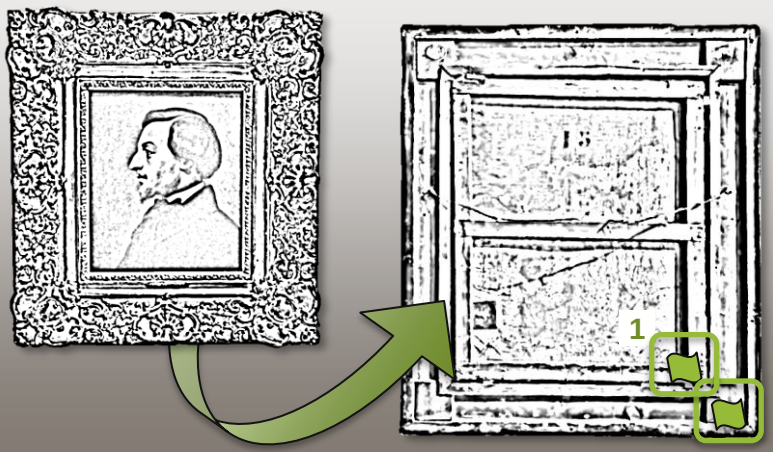

* Application d'un papier japonais teinté à l'aide d'un adhésif acrylique ou d'une colle synthétique dérivée de la cellulose (selon la nature et le traitement du matériau)

Fiche n°4 - Localisation du marquage direct (3/4)

Papier, carton, tirage photographique, diapositive, livre

Sans vernis, avec crayon H ou HB

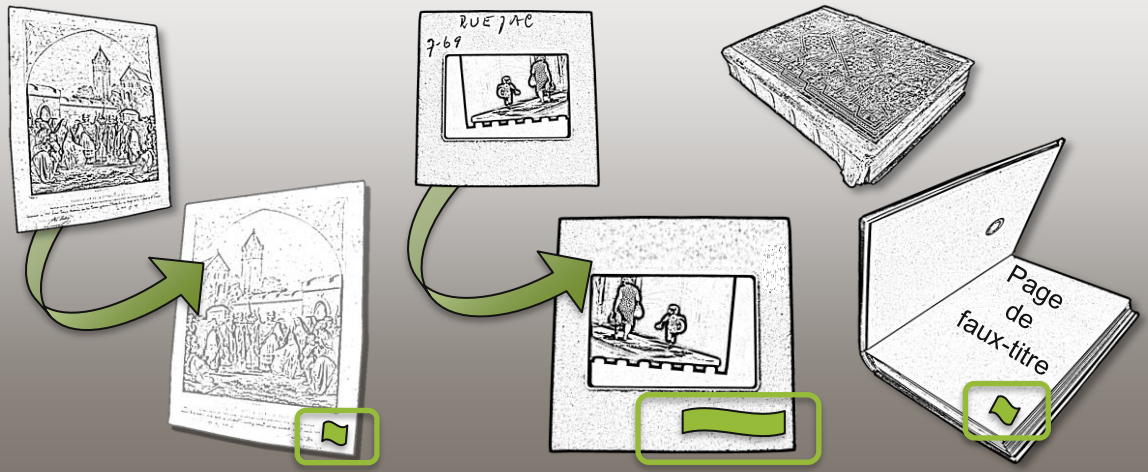

Textile, plat ou en volume

Sans vernis, sur étiquette en coton décati cousue + feutre

Au revers du textile plat ; à l'intérieur et à la doublure du textile en volume

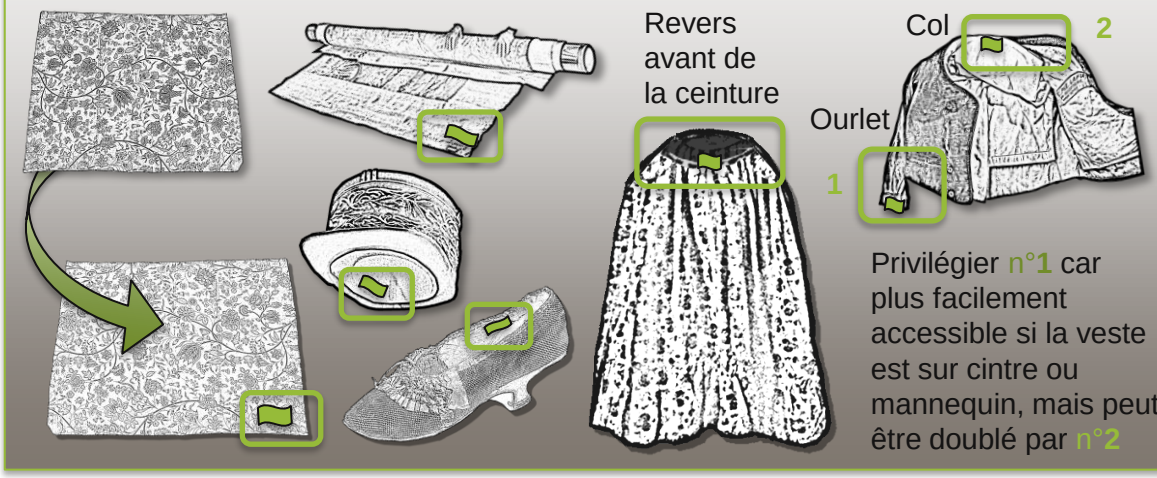

Privilégier n°**1** car plus facilement accessible si la veste est sur cintre ou mannequin, mais peut être doublé par n°**2**

Cuir, peau tannée

Jamais de marquage direct

Sur les parties métalliques uniquement ; sinon marquage indirect ou direct par un restaurateur *

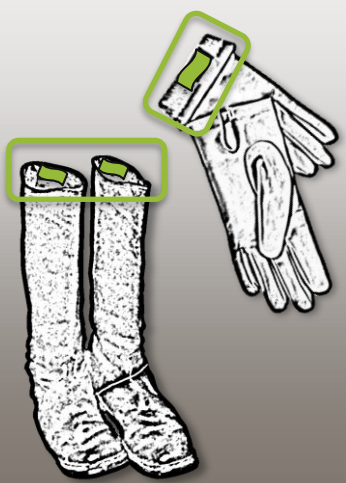

Spécimens naturalisés

Sur vernis + encre / feutre

Revers du socle (sauf si grands ou lourds), jamais de marquage direct sur l'animal

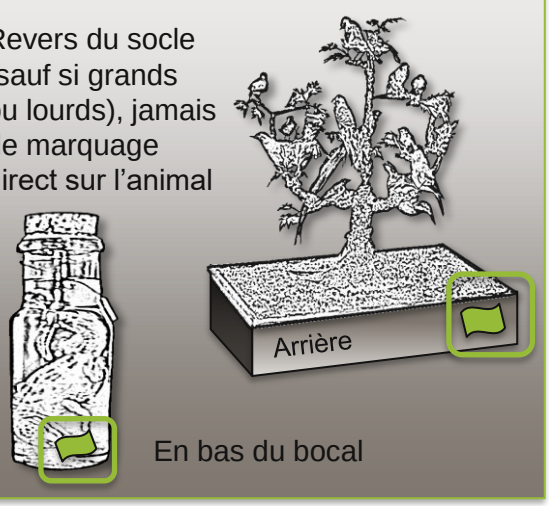

* Application d'un papier japonais teinté à l'aide d'un adhésif acrylique ou d'une colle synthétique dérivée de la cellulose (selon la nature et le traitement du matériau)

Fiche n°4 - Localisation du marquage direct (4/4)

Spécificités typologiques – collections inorganiques

Métal
Sur vernis + encre / feutre

Sur la tranche si l'épaisseur le permet (marquage du médailler nécessaire)

Terre cuite, céramique
Sur vernis + encre / feutre

- Privilégier n°**1** car cela évite la manipulation (intérieur du col, l'orientation devant le rendre discret du public)
- Si n°**1** entraîne une gêne esthétique, envisager n°**2** (en dessous du pied ou du plat)

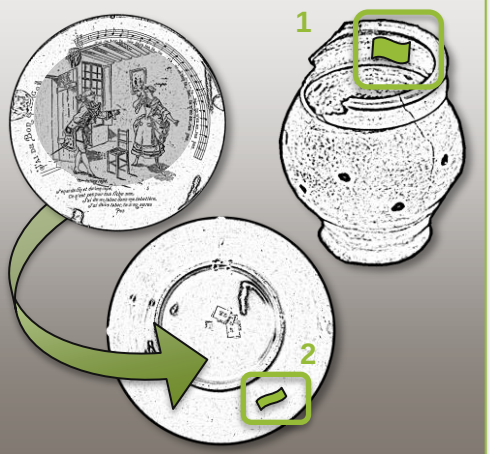

Verre, vitrail
Sur vernis + encre / feutre

Pièce de forme : marquer le long de la base n°**1** ; sinon dessous au niveau de la zone épaisse de collage à chaud n°**2**

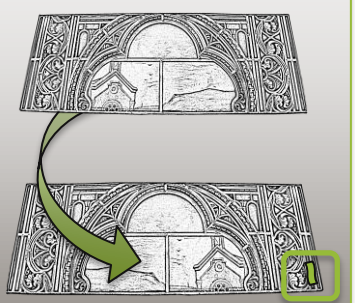

Vitrail : en bas dextre du réseau de plomb périphérique (revers si possible)

Pierre, plâtre
Sur vernis + encre / feutre

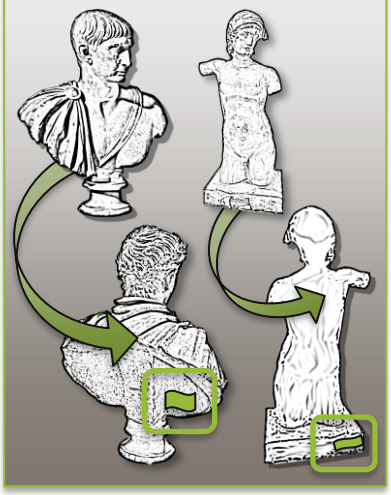

Spécificités typologiques – collections synthétiques

Cire
Jamais de marquage direct

Marquage direct uniquement au revers du socle

Marquage indirect en absence de socle

Plastique
Jamais de marquage direct

Étiquette bijoutier

Film, pellicule
Jamais de marquage direct
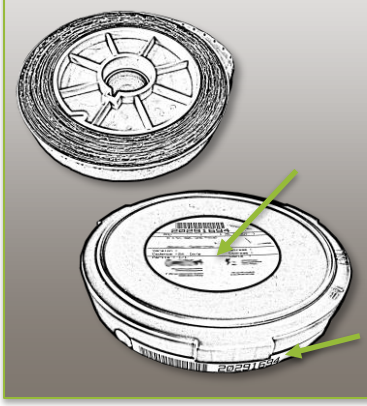
Étiquette sur la boîte (dessus et tranche)